Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chômage en hausse en novembre: demande de prolongation du droit aux indemnités pour trois districts

Si le taux de chômage augmente dans tout le Canton, il est particulièrement significatif dans les districts de Lausanne (6,5%), Vevey (5,7%) et Yverdon (5,7%). Le Département de l'économie a ainsi sollicité du conseiller fédéral Joseph Deiss l'autorisation de proroger l'actuelle possibilité - accordée dès le 1er juillet 2003 - de verser 120 indemnités supplémentaires dans ces trois districts.

Cette mesure, qui prévoit des indemnités passant de 400 à 520 jours, est accordée lorsque des parties importantes d'un canton connaissent un taux de chômage de 5% au minimum au cours des six derniers mois.

Le taux de chômage du Canton a passé de 4,8% au 31 octobre 2003 à 5% au 30 novembre 2003. A ce jour, on dénombre ainsi 22'158 demandeurs d'emploi (800 personnes de plus par rapport à octobre), dont 16'734 chômeurs.

Pour tenir compte de l'augmentation du chômage, le Service de l'emploi a, de son côté, notablement augmenté ses effectifs. L'effectif des Office régionaux de placement (ORP) a passé de quelque 240 personnes il y a un an à plus de 300 aujourd'hui. Quant à la Caisse cantonale de chômage (CCh), elle a passé de 60 à 72 collaborateurs durant la même période. Si la situation l'exige, il sera en outre procédé à des engagements supplémentaires.

A relever que les frais générés par ces postes sont intégralement financés par le Fonds fédéral de compensation de l'assurance-chômage.

Définition : Par demandeur d'emploi, il faut comprendre toute personne inscrite à un ORP. Un chômeur est une personne inscrite à un ORP, n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine. Quant au taux de chômage, il représente les chômeurs en % de la population active selon le dernier recensement fédéral.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2003

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@sde.vd.ch Les statistiques des taux de chômage vaudois peuvent être consultées sur le site www.emploi.vd.ch, rubrique " statistiques "